

Affaire Outreau : la polémique enfle après la "réprimande" infligée au juge Burgaud

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 25.04.09 | 17h53 • Mis à jour le 25.04.09 | 17h53

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est au centre d'une double polémique après avoir adressé, vendredi 24 avril, une simple "réprimande", la plus faible des neuf sanctions prévues par la loi, au juge [Fabrice Burgaud](#) pour le fiasco de l'affaire de pédophilie d'Outreau. Après les personnes injustement accusées, qui ont estimé dès vendredi que la décision du CSM n'était pas à la hauteur de leur calvaire, la classe politique, toutes tendances confondues, s'est insurgée contre une sanction jugée incompréhensible.

Pour le socialiste [André Vallini](#), le président de la commission d'enquête parlementaire qui a longuement disséqué en 2006 les dysfonctionnements de la justice française dans cette affaire hautement médiatisée, *"c'est presque de la provocation"*. Le député UMP [Philippe Houillon](#), qui fut rapporteur de la commission Outreau, a également jugé *"décalé, incompréhensible"*, le mot de *"réprimande"*. *"Quand on pense aux 26 années de prison cumulées, aux nombreuses tentatives de suicide, aux familles séparées, cette sanction semble totalement disproportionnée"*, a-t-il déclaré.

CONFLIT D'INTÉRÊTS ?

Les magistrats sont également outrés par la décision, même s'ils défendent leur collègue injustement sanctionné selon eux. L'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire) estime dans un communiqué que Fabrice Burgaud était le *"bouc émissaire idéal de tous les dysfonctionnements de la justice"*, alors qu'il n'aurait commis aucune faute susceptible d'être sanctionnée.

Mais un nouvel élément risque de changer la donne. La défense a en effet révélé vendredi qu'un des onze membres du CSM avait siégé à la cour d'appel de Douai pendant l'affaire, rejetant des demandes de remise de liberté d'un des accusés acquittés, ce qui pourrait constituer un conflit d'intérêt. Vincent Lamanda, premier président de la Cour de cassation, a annoncé avoir convoqué l'intéressé pour recueillir ses explications. L'ancienne ministre socialiste de la justice, [Elisabeth Guigou](#), a parlé de *"nouveau fiasco pour la justice"*. *"Je trouve ça extrêmement grave. Je ne sais pas ce qui va se passer"*, a-t-elle déclaré sur [France Info](#) en accusant la garde des Sceaux, [Rachida Dati](#), de ne pas avoir fait son travail. *"Où est la ministre de la justice ?"*, a-t-elle demandé en estimant qu'elle aurait dû *"faire vérifier par ses services et par son cabinet que tous les membres de ce CSM n'ont, à un titre ou à un autre, pas participé à cette affaire"*. Samedi, Mme Dati a demandé que soient évitées *"des mises en cause un peu gratuites"*.